

REVUE DES REVUES :

La Renaissance latine (15 juillet). — M. Gabriel TARDE, de l'Institut, constate que « l'Impérialisme » est un vieux rêve, bien plus ancien que la civilisation Romaine, et qui lui survit, parce qu'il répond à un besoin profond de l'âme sociale. Ce besoin c'est, pour tout peuple batailleur même, l'aspiration à une paix forte, durable, pour la réalisation de laquelle il faut de toute nécessité substituer au morcellement des Etats l'unité politique. Cette formule a reçu à différentes époques de l'histoire une réalisation partielle et transitoire qui a suffi aux générations passagères qui en ont bénéficié. La question actuelle est de savoir si l'impérialisme qui fut jadis la seule voie triomphale conduisant imparfaitement à l'idéal de la paix universelle, est demeuré propre à nous y orienter, et s'il n'est pas d'autre chemin meilleur pour y atteindre. Or il y a des différences radicales qui séparent l'impérialisme ancien de sa récente réapparition. Le temps n'est plus où la civilisation était une seule lampe éclairant son monde à soi, elle est devenue une illumination multiple et multicolore. Et, tandis qu'autrefois cette paix procurée à des barbares conquis assurait celle des civilisés, à présent elle est grosse de guerres formidables entre les civilisés qui rivalisent d'avidité coloniale, d'apostolat soi-disant civilisateur. Les colonies modernes sont des gigantesques excroissances qui, se touchant à force d'enfler, étendent démesurément pour leurs métropoles respectives la zone des contacts blessants et des chocs belliqueux. La conscience de cette situation oblige les nations à tirer de leur impérialisme colonial sa conséquence logique, encore implicite et inavouée, l'impérialisme continental. L'adage « l'empire, c'est la paix » est maintenant une évidente contre-vérité. L'empire, aujourd'hui, c'est la guerre.

Cependant les peuples civilisés ont bien des manières de se combattre autres que la guerre, qui était l'unique opposition des primitifs. Ils savent pratiquer des invasions silencieuses par la langue, par la religion, par la science, par l'industrie, par les finances, par la littérature et les beaux-arts, auxquelles nulle digue ne résiste, une fois le courant lancé.

Un peuple qui commence à se sentir vaincu dans cette lutte pour sa langue, pour sa richesse, pour le pouvoir, pour la nationalité, doit-il se résigner ? Il est des cas, et ils sont nombreux, où le patriotisme doit abdiquer, car l'infériorité du vaincu est évidente. Mais on ne peut dire qu'il convient de favoriser l'expansion universelle d'une langue et d'une nationalité uniques, comme terme idéal du progrès. « Autant l'absorption de certaines petites nationalités archaïques par les grandes nations qui les avoisinent est facile et désirable, autant la fusion de ces grandes nations civilisées est impossible, et, si elle était possible, serait lamentable. »

« Il est puéril de vouloir fonder sur le déclin du patriotisme le progrès de l'individualisme. L'individu n'est rien s'il ne s'appuie sur son groupe ethnique, le plus vital et le plus social de tous les groupes, la plus naturelle des associations, bien que la plus involontaire. » — « Ce qui caractérise la nation, au sens complet du mot, c'est d'être un triple lien, géographique,

physiologique, sociologique, et, comme la famille primitive qui en a été le premier germe, d'être une co-possession du sol ancestral et une consanguinité prolongée, jointes à une communauté de langue qui entraîne beaucoup d'autres communions d'idées, de besoins, de mœurs, de beaux-arts et enfin de littérature. » — « Les formes de la nationalité sont changeantes, mais la nationalité durera autant que l'humanité, car elle est la réalité sociale par excellence. »

« L'intérêt individuel à l'indépendance nationale, à la prospérité et à l'influence nationales est si manifeste que cette vérité élémentaire ne saurait être méconnue. » — « L'immortalité nationale est la seule compensation de la brièveté individuelle. »

Quelles doivent être les relations des nations entre elles pour former le meilleur système d'association internationale ? Les alliances entre peuples de civilisation homogène sont désirables, comme encourageant à rester fiers de leur type de culture, à la maintenir contre un envahissement étranger, ligue purement morale et nullement politique. Mais le seul moyen efficace d'entraver le mouvement impérialiste, fatalement désastreux pour la paix du monde, est de substituer aux alliances actuelles de puissantes fédérations continentales. La pensée d'une hégémonie mondiale restera alors concevable ; celle d'un empire mondial deviendra insensée.

— L'étude de M. TARDE dont on vient de lire un pâle résumé, est ici digne de remarque. Elle attache aux Nationalités une importance capitale et, en conséquence, elle reconnaît la nécessité du fédéralisme international, qui sous-entend nécessairement le fédéralisme intra-national — comme l'a constaté ERGASTE, du *Petit Bleu* (de Bruxelles) qui termine en ces termes son compte-rendu de l'étude de M. TARDE :

« L'idée fédéraliste a d'autres applications non moins fécondes. Si son principe doit un jour régler les rapports entre nations, il peut présider aussi à l'organisation intérieure des Etats. S'il est utile et juste que les diverses consciences nationales demeurent entières et fidèles à leur originalité propre, il est non moins juste que les diverses consciences provinciales, réalités historiques et psychologiques infiniment plus profondes, ne soient pas absorbées par une centralisation trop forte. Le fédéralisme provincial est le complément et la garantie du fédéralisme continental. Il serait beau que les nations latines pussent faire triompher cet idéal nouveau, alors que les Germains ambitieux et infidèles à leur tradition, poursuivent l'empire du monde. »

Art et Critique (août). — M. Aug. DONNAY continue la publication de son « *Petit traité des Beaux-Arts à l'usage des personnes de bonne éducation* — par J.-B. Colleye le jeune ». Le chapitre d'aujourd'hui est consacré à l'invention de la peinture à l'huile. C'est une fantaisie étourdissante de verve philosophique, où apparaissent en leur vie légendaire les lettrés Fra Delcavalleria et Olympius Gilbardi, l'ingénieux enlumineur Armanfossius, le prêtre Don Nagus, le frère prêcheur Seraphitus Demblonys, l'architecte Paulasparus et autres seigneurs de moindre importance,

parmi lesquels Maître Colsonius, l'impartial chroniqueur — qui raconte à Jehan van Eyck le merveilleux apologue que voici :

« Il était une fois un homme qui vivait solitaire et taciturne dans une bourgade. Les paysans le regardaient avec défiance parce qu'ils ne le voyaient jamais travailler de ses mains.

» Un jour ils s'en vinrent vers lui avec des cris et des menaces : « Va-t'en ! Pourquoi ne travailles-tu pas comme nous ? Tu es l'homme » inutile ! Travaille ! Nous sommes las de te donner du pain. »

« Mais l'homme les regarda tristement : « Je travaille avec ma tête et » vous ne me comprendriez point, dit-il. Cependant, construisez-moi une » estrade haute suffisamment pour que ma parole puisse porter jusqu'au » plus lointain de vous. Et j'essaierai de vous instruire. »

» Lorsque l'échafaudage fut achevé, on s'y élevait par un escalier de deux cent et trois marches, lesquelles étaient faites en bois de bouleau.

» Et au jour convenu le solitaire commença l'ascension. Étant au sommet, il aperçut les horizons lointains ; et comme il restait immobile, maintenant perdu dans un rêve, des clameurs menaçantes s'élevèrent de la foule.

» Était-ce la découverte, cependant prévue par lui, de tout cet horizon lointain, ou bien la trop grande lumière du ciel, ou simplement et uniquement l'absolue conviction, apparaissant à ce suprême instant, qu'il ne parviendrait jamais à élever la pensée de la foule à la hauteur de ses idées... on le vit s'affaisser en arrière.

» Et son crâne sonna lourdement sur la deux cent et troisième marche de l'escalier, ensuite sur la deux cent et deuxième, et successivement sur toutes les autres.

» A cet inattendu et extraordinaire spectacle, qu'il prit pour un admirable tour de jonglerie, le peuple battit les mains et poussa d'admiratives exclamations ».

— « Il travaille avec sa tête !... Il travaille avec sa tête !... Voyez, » voyez, c'est un admirable funambule qui nous cachait son talent !... Il » travaille admirablement avec sa tête !... »

« Et comme il mourut peu de temps après cette descente vers la foule, on lui éleva une admirable sépulture et le souvenir de son aventure se perpétua à jamais parmi les paysans. »

Revue de Belgique (août). — M. Louis DUMONT-WILDEN parlant de l'Exposition des Primitifs flamands à Bruges, dit à propos de Patenier :

« Il y a dans les fonds d'un grand nombre des tableaux de l'école des primitifs des paysages d'un charme infiniment pénétrant, des paysages à la fois réalistes et chimériques, où les peintres naïfs composaient de leurs souvenirs très précis le pays imaginaire où ils auraient voulu vivre ; mais Patenier est le premier qui ait donné au paysage la première place, le premier qui ait songé à prendre des aspects de pays, à dessiner la figure des arbres. Certes il ne pratique pas le « d'après nature » ; il n'entend point reproduire exactement des sites déterminés ; mais les paysages qu'il peint,

il les a vus, il en a senti le charme, il connaît l'harmonique beauté d'un chêne, la poésie d'un horizon imprécis, où la ligne des forêts se confond avec le brouillard, et ses petits panneaux minutieux et harmonieux dégagent une mélancolie infiniment délicate et qui nous touche profondément, sans que nous ayons besoin de replacer le peintre dans son époque et dans son milieu.

» Il semble, au surplus devancer son temps. Dans cette école flamande du xv^e siècle, si éclatante et si somptueuse, il est isolé ; il est moins brillant et plus sobre, son goût est plus sûr. Ce n'est, du reste, pas un Flamand ; il est né à Bouvignes (1), dans cette vallée mosane dont les paysages sont tout à la fois énergiques et voluptueux, et qui prolongent les plaisirs lorrains, patrie de Claude Lorraine.

» Aussi bien les deux artistes ont-ils, à plus d'un siècle de distance, certains traits communs qui se remarquent dès l'abord : Une compréhension analogue du paysage, un même souci de style et de noblesse, un même soin de disposer harmonieusement les bouquets d'arbres, de distribuer les plans pour faire valoir le charme mystérieux des horizons voilés de brume.

» Grâce au D^r von Kaufmann, de Berlin, dont la collection est très riche en Patenier, cet artiste est brillamment représenté à l'exposition brugeoise ; on y voit notamment un *Saint-Jean l'Évangéliste dans l'île de Pathmos*, qui est une des perles de ce salon rétrospectif. »

— **L'Art et la vie** (*Kunst en Leven*) 1^{re} année, 5^e livraison. — Cette belle publication, dirigée par M. POI DE MONT, et éditée par Hoste à Gand, commence dans ce numéro une importante et originale étude de M. Georges HULIN, sur « Quelques peintres brugeois de la première moitié du xvi^e siècle ». Cette première partie est consacrée à Jean Provost, né à Mons (2), dont la biographie a été écrite pour la première fois par M. James WEALE en 1875. L'auteur complète, et corrige en un ou deux détails, cette biographie. Il donne la liste descriptive des œuvres connues de Provost avec de bonnes reproductions photographiques. Il recherche ensuite les caractères distinctifs de son art.

De l'avis du critique, Jean Provost doit être rangé parmi les maîtres de talent moyen. L'étude de ceux-ci présentant très justement, à ses yeux, une grande importance, c'est à eux qu'il consacre son présent travail, qui sera très remarqué. L'étude qu'il fait d'abord de l'œuvre de Provost est du

(1) Il y a ici un lapsus. Patenier est de Dinant : c'est son contemporain Henri Blès qui est de Bouvignes. Voir au surplus, ci-dessus, t. IX (1901), p. 108 suiv.

(2) L'auteur, guidé par un singulier souci d'exactitude verbale, écrit en français comme en flamand, *Jan Provost*. Cette dure leçon d'orthographe qu'il nous inflige se complique d'autres rectifications aussi cruelles. Il écrit en effet : *Johannes van Eyck, Hughe van des Goes, Quinten Metsys, Gheeraerd David*... C'est peut-être beaucoup en une fois ! Mais l'auteur ne trouverait-il pas excessif qu'on l'appelât, dans quelque revue, *Jorgen Hulin*, sinon *Hulein* ? Il est cependant certain que cela ne diminuerait en rien l'originalité et la valeur de ses travaux !

reste minutieuse avec originalité. Il recherche, en quelque sorte, comme il le dit lui-même, les particularités « graphologiques » qui décèlent la main du peintre. Non seulement il analyse les types physiologiques qui sont propres à Jean Provost, mais il relève les particularités d'autres parties du corps des personnages qu'il a traités. Les recherches de M. H. sont ainsi portées à l'extrême, son attention attirée sur des détails que peu de critiques examinent, et il tire de ces remarques de curieux rapprochements.

Ce qui caractérise le plus nettement, dit-il, le dessin et la peinture de Provost, c'est l'élimination des détails et des accidents, en faveur de l'effet d'ensemble. De même que les lignes sont onduleuses et continues, les surfaces sont le moins possible subdivisées, coupées d'ombres. La composition évolue dans le même sens : après avoir cherché la simplicité seulement dans les limites de chaque figure, il arrive à unifier de même les masses de figures. Jean Provost est arrivé ainsi, à porter toute l'attention sur l'élément expressif d'une part, sur les valeurs de l'autre. Parmi les peintres de son temps, je n'en connais guère, dit le critique, qui aient atteint un plus haut degré d'unité de lumière. « Le métier, l'habileté technique n'est pas son fort, il est plutôt ce que nous appellerions un *artiste littéraire* », et ainsi, il est bien de son temps, il est déjà de la Renaissance. Enfin la couleur de Provost est sobre et peu éclatante. « On sait à quelles préoccupations se rattache cette subordination de la couleur. L'aspect, plutôt terne, de ses œuvres, devait nuire à sa réputation, dans ces pays tel que la Flandre, où seule la couleur est vraiment populaire, et captive les regards de tous. Plus encore qu'à son sentiment idyllique, c'est au charme de son coloris que Memlinc a dû son durable prestige. C'est pourquoi Jean Provost est si longtemps resté dans l'oubli. Sans être une étoile de première grandeur, il méritait pourtant d'être mis en son rang honorable parmi la constellation des peintres flamands du premier quart du xvr^e siècle, puisque, dans de grands musées, certaines de ses œuvres figurent encore sous les noms illustres de Massys et de Dürer. »

Nous estimons que les esthètes wallons liront avec le plus haut intérêt et avec profit l'étude M. Georges Hulin.



Orthographe wallonne

Une orthographe nationale est en réalité une des formes de la vie publique ; plus elle est commode, simple et claire, plus il est facile aux citoyens de communiquer ensemble par l'écriture et de communiquer avec des étrangers. Il est donc très utile qu'elle soit, au moins dans ses points essentiels, uniformément adoptée par tous ceux qui écrivent la langue nationale.

Gaston PARIS, Préf. à la *Grammaire française* de M. CLÉDAT. Paris 1894.



Nous avons attiré (ci-dessus t. IX [1900] p. 182) l'attention de nos lecteurs sur l'*Essai d'orthographe wallonne* dû à M. Jules FELLER, et couronné par la *Société Liégeoise de Littérature Wallonne*. Nous avons montré l'importance et les caractères de la réforme, qui venait à son heure, et qui nous paraissait devoir rallier le suffrage des lettrés.

Au début de juin 1901, l'auteur, au nom de la *Société*, a codifié ce système, qu'elle avait admis en principe, et a publié sous ses auspices un opuscule intitulé *Règles d'orthographe wallonne soumises à l'avis des auteurs*. Cette brochure a été distribuée largement aux intéressés dans tout le pays wallon. L'enquête a suscité un bon nombre de réponses critiques, et même une polémique. Finalement, on s'est mis d'accord sur quelques tolérances supplémentaires.

Une édition définitive des *Règles d'orthographe wallonne* vient de paraître. Elle est le guide adopté dès à présent par la majorité des écrivains de la vieille langue.

La campagne entreprise de plusieurs côtés à la fois pour l'unification des orthographe si diverses et parfois si fantaisistes que les auteurs et les Sociétés appliquaient tant bien que mal, est donc close.

Il est du devoir de tout Wallon de se rallier au système dont il s'agit. Ce devoir est d'autant plus agréable à remplir que l'orthographe nouvelle est aussi simple que logique, et qu'elle s'applique à tous les parlers wallons.

Nous convions nos collaborateurs à adopter désormais les *Règles d'orthographe* rédigées par M. FELLER.

Un certain nombre d'entre eux les connaissent déjà et les appliquent dans leurs publications personnelles. A l'intention des autres, nous nous sommes rendus acquéreurs d'un certain nombre d'exemplaires de la brochure citée, lesquels seront distribués sur demande faite aux bureaux de la Revue.

Pour nos lecteurs en général, l'exemple vaut mieux que la règle. Aussi pouvons-nous nous contenter d'offrir dans ce numéro une petite collection de textes transcrits dans la nouvelle orthographe, qui sera désormais celle de *Wallonia*.



Facéties sur le Mariage

1. — EN WALLON DE NIVELLES.

« *Doûrmez bi, m' fi, dist-i l' bon Dieu a Adam, in tout li satchant l' coûte pou fé l' feume : c'est l' dèrni djou qu' vos doûrmez tranquiye.* »

« Dormez bien, mon fils, dit le bon Dieu à Adam, en lui tirant la côte pour faire la femme : c'est le dernier jour [que] vous dormez tranquillement. »

2. — EN WALLON DE CINEY.

Li curé d'mande au p'tit Bèbért : « Qu'est-ce qu' Adam feuve au Paradis tèresse ? »

Bèbért réfléçhit one miète et répond : « Il esteut heureûs. » — Qué mâlheur li arriva-t-i vèla ? — On li a doné one feume ! »

Le curé demande au petit Bebert : « Qu'est-ce que Adam faisait au Paradis terrestre ? »

Bebert réfléchit un peu et répond : « Il était heureux. — Quel malheur lui arriva-t-il là ? — On lui a donné une femme ! »

3. — EN WALLON LIÉGEOIS.

Li djoû d'vant di s' marier, al vespréye, Djâque va-t-a k'fesse. Si tchap'let d'flé, i dit à curé :

« Escusez, mon père, mins i m' sonle qui v' rouvîz di m' diner m' pénitince.

— Ni m'avez-ve nin dit qui v's estes so l' pont di v' marier ?

— A ! awè, tins, c'est vréy !... »

La veille de son mariage, à la vesprée, Jacques va à confesse. Son chapellet égrené, il dit au curé :

« Pardon, mon père, mais il me semble que vous oubliez de m'indiquer ma pénitence.

— Ne m'avez-vous pas dit que vous êtes sur le point de vous marier ?

— Ah ! oui, tiens, c'est vrai !... »

4. — EN WALLON VERVIÉTOIS.

« Fiyûse, duhève l'autre djoû 'ne bèle-mère a l'home du s' fèye, tot moussant foû dèl Manhon d' Vèye, à c'ste heure qu' vos v'la marié, dju côte qu' vos n' frez pus nole bies-tîrèye. »

« Gendre, disait l'autre jour une belle-mère au mari de sa fille, en sortant de l'Hôtel-de-Ville, à présent que vous voilà marié, je compte que vous ne ferez plus de bêtises. »

L'autre, qui s'rupêteve dèdja d'aveûr pris l'thaine, li respôda sètch'mint :

« Nèni, dju vès dè fé l' diè-raine !... »

L'autre, qui se repentait déjà de s'être enchainé, lui répondit sèche-ment :

« Non, je viens de faire la der-nière !... »

5. — EN WALLON DE STAVÉLOT.

Quèques supots so les feumes :
One feume, c'est-on' andje. Deus feumes, c'est-on caqué. Treus feumes, c'est l' diâle.

Respectez djoûrmây lu ci qui bat' si feume : c'est-on' home !

Les feumes, c'est one sôrt du djins qu' l' mèyeûre nu vât rin.

Dudins l' mariédje, piète et gangne, c'est frè et soûr.

Quelques dictons sur les femmes .
Une femme, c'est un ange. Deux femmes, c'est un caquet. Trois femmes, c'est le diable.

Respectez toujours celui qui bat sa femme, c'est un homme.

Les femmes, c'est une espèce de gens dont la meilleure ne vaut rien.

Dans le mariage, perte et gain, c'est frère et sœur.

6. — EN WALLON DE BRAINE-L'ALLEUD.

Les trois tîmps du mariadje :
bètchi-bètcha
grougni-grougna
flayi-flaya.

Les trois tîmps du mariage :
bètchi = baiser
grougni = boudier
flayi = frapper.

7. — EN WALLON NAMUROIS.

On' home si dispute avou s'feume.
« Dji sos si maleureûse, dit l'feume, qui dj' vouëreûve qui l' bon Diè vègne mi prinde ! — I n' pout mo, respônd l'home : i n'est nin si bièsse qui mi ! »

Un homme se dispute avec sa femme. « Je suis si malheureuse, dit la femme, que je voudrais que Dieu vint me prendre ! — Il n'a garde, répond l'homme : il n'est pas si bête que moi ! »

8. — EN WALLON DE CHARLEROI.

« Vos avè bèl a dère, Djan : ç' n'est né toudis mi qu'a couru après vous pou nos marier.

— Pou ça, c'est l' vrai, Mais l' trape a soris n' couürt né non plus après les soris. Et pourtant èle d'atrape tout d' minme !... »

« Vous avez beau dire, Jean : ce n'est tout de même pas moi qui ai couru après vous pour nous marier.

— Quant à cela, c'est vrai. Mais la trappe ne court pas non plus après les souris. Et néanmoins elle en atrape tout de même !... »

9. — EN WALLON DE MALMÉDY.

On vis bounhome a l' moërt duha a s' fis :

« Mu fis, si vos l' noz à v' marier, nu l' fusoz qu'one heûre d'vant d' mori. Vos àroz co tot l' tîmps du v's è r'pinti ! »

Un vieillard à la mort dit à son fils :

« Mon fils, si vous tenez à vous marier, ne le faites qu'une heure avant de mourir. Vous aurez encore tout le temps de vous en repentir ! »

10. — EN WALLON DE JODOIGNE.

Au paradis : Bouche ! bouche ! à l'uche.

Saint Père : « Qui est là ?

— Deus homes qui d' mandnèt a-z-intrer.

— Avoz fait pénitince ?

— Oy, dist-i l' premi, en cominçant s' l' histoère : dj'a sti marié...

— Ah ! v's avoz sti marié ! 'l est bon, 'l est bon ; abiye, intrez !

— Oho ! di-st i l' aute, va bè l' fisik !

Tapez l'uche tot au laudje, saint Père : dje m'a marié deûs côps !

— Deûs côps ! ah ! grande bièsse ! abiye è-vôye... Vèci on n' prind ni les fôs !...

Au paradis : Pan ! pan ! à la porte.

Saint-Pierre : « Qui est là ?

— Deux homes qui demandent à entrer.

— Avez-vous fait pénitence ?

— Oui, dit le premier, en commençant son histoère : j'ai été marié...

— Ah ! vous avez été marié ! Cela suffit ; vite, entrez !

— Ah ! dit l'autre, cela va bien ! Ouvrez la porte toute grande, saint Pierre : je me suis marié deux fois !

— Deux fois ! ah ! grande bête ! vite, filez... Ici on ne prend pas les sots !...

O. C.





Les Wallons à l'Exposition de Bruges

Lettre au Rédacteur



MON cher ami, je reviens de Bruges — ville morte, suivant la légende — où j'ai vu revivre, dans un merveilleux et calme décor, plusieurs arts d'autrefois et de nombreux et grands artistes.

Parmi ces primitifs Flamands, il se trouve, comme vous le savez, quelques Wallons : Rogier de la Pasture, Gossart de Maubeuge, Jacques Daret le maître de Flémalle, Provost de Mons, les mosans Bles et Patenir. Vous dire que le meilleur de mon attention est tout d'abord allé vers eux serait bien superflu. J'en ai tiré des lumières pour ma propre conscience. Ils sont tous vraiment beaux. Les deux derniers surtout tiennent une place à part dans les artistes groupés à cette exposition.

Ce qui m'a frappé chez ces Maîtres, c'est l'individualisme profond, l'intensité du sentiment, la recherche fervente et heureuse de la synthèse. Par ces qualités, ils me parurent bien Wallons — j'ajouterai : plus humains, et partant plus « modernes » que les autres artistes de leur temps.

Leur exécution vaut-elle autant ou moins que celle de leurs rivaux, je ne sais ; ils sont d'une époque où à tout artiste, comme à tout artisan, on enseignait impérieusement le métier.

Par les œuvres que j'ai vues, ils ont, en tant que *peintres*, victorieusement réalisé leur idéal. Comme je l'ai dit, ils sont de leur race, et ils sont modernes. Ils ont aussi cette tendance, particulière aux nôtres, à s'isoler, à vivre en eux-mêmes, qui leur permet de sentir de la façon la plus heureuse tous les sujets, qu'ils soient doux, passionnés ou tragiques.

Comme ce tableau de Patenir, *La Vierge et l'Enfant*, est simple et touchant ! Le style en est sévère et noble comme chez un Italien ; mais si l'enveloppe de l'œuvre est fière, combien elle est tempérée par le lumineux sourire de la Mère !

Son paysage est une vision de rêve. On lui a attribué l'introduction de cet élément en peinture, mais il ne s'y spécialise pas.

Patenir n'a pas été paysagiste dans le sens des peintres d'aujourd'hui. Il ne l'a pas été exclusivement par amour du décor ou du pittoresque. Il me paraît qu'il a éprouvé le besoin de se servir de tous les éléments qui s'offraient à lui pour exprimer sa pensée. Tous ses paysages sont significatifs. Ceux que j'ai vus sont d'une vigueur intense. Ces cieux d'un bleu violent, ces arbres noirs donnent une impression presque fougueuse. Parfois ils sont d'une douceur infinie. Tel celui de *la Pêche miraculeuse*.

Ils n'ont pas l'âpre mélancolie de ceux d'un Ruysdael, ni le rêve énigmatique de Léonard. Dans ses tableaux, les figures, quoique très petites, par leur action et l'endroit qu'elles occupent, restent toujours maîtresses de la scène.

D'aucuns prétendent que Patenir faisait étoffer ses paysages par d'autres. Cette affirmation m'étonne. Il était avant tout peintre de figures, et celles qui se trouvent dans ses tableaux à paysages, ont le sentiment, la couleur et le style de toutes celles de l'artiste, et sont d'un accord intime avec toute l'œuvre.

Un grand tryptique, avec la Vierge au centre, dans les côtés saint Jean-Baptiste et un pape robuste, montre, par la sûreté du métier, la noblesse du dessin, le sentiment fort et le charme du paysage, toutes les qualités de l'artiste.

Un *Crucifiement* admirable. Sous un ciel d'un bleu violent, d'un bleu particulier au maître, se détache le Crucifié, à ses côtés la Vierge et saint Jean. Madeleine est abimée au pied de la croix. Ce tableau est disposé selon la formule de l'époque, son exécution est parfaite et minutieuse dans ses détails. La Vierge est sombre, saint Jean d'un rouge éclatant, Madeleine enveloppée d'une mante d'un violet très atténué, presque gris, et orné d'une fine broderie.

Mais comme ces qualités essentielles de couleur et de facture disparaissent devant la suprême douleur des personnages, et combien, malgré sa formule, cette œuvre est plus près de nous que celles peintes dans le même temps !

A ce point de vue l'œuvre la plus complète ici, la plus sublime, le mot est exact, c'est *l'Agonte au Jardin des Oliviers*. Je dois vous dépeindre cette œuvre, telle que je l'ai vue et sentie, pour expliquer mon admiration. Ce tableau est petit et ne semble guère

solliciter l'attention. Il est d'une belle couleur mais d'une couleur absolument morne. L'œuvre semble peinte d'hier. La tonalité générale est poignante. Jésus joignant les mains, est vêtu d'une robe d'un violet presque noir, difficile à définir et se confondant dans la nuit avec le reste; à genoux, un petit ange bleu, au geste impérieux, obsédant; plus loin les disciples endormis, frappés par un rayon lumineux, juste assez fort pour les désigner. C'est tout. Mais dans ce sombre cadre se détache la plus belle et la plus douloureuse des têtes. Les mains frémissent d'angoisse. Qu'il est minable et faible dans sa détresse, le fils de l'Homme! Oui, c'est bien là l'agonie d'un Juste.

Henri BLÉS est ici représenté d'une façon plus inégale que son voisin de Dinant. Il a cependant des œuvres de tout premier ordre.

Ses paysages sont moins complets que ceux de Patenir, et moins vécus. En revanche ses tableaux à figures sont superbes.

Deux *saint Christophe*. L'un, surtout, admirablement sauvage traverse un « vrai » torrent, bordé d'âpres roches. Tout est violent dans ce tableau. Le manteau du saint se déploie d'un grand jet, un jet à la Delcour. Quelques diableries dans les coins montrent sous son jour le caractère un peu caustique du peintre.

Un grand volet de retable montre deux œuvres également belles et de facture différente. Je crois que l'artiste les a peintes sous deux impressions, et non dans deux intentions.

L'un représente la *Nativité*. Par sa couleur, sa lumière, son sentiment de la vie, il fait pressentir le rêve Rembranesque. Dans une vieille construction une Vierge toute frêle et toute blonde, drapée d'un manteau bleu pâle, dans une attitude touchante et simple, se trouve agenouillée auprès d'une crèche. En face d'elle un personnage, revêtu d'une sorte d'étole rouge brodée d'or et d'un vif éclat, se tient aussi à genoux; de petits anges sont près d'eux; et plus haut, planant, un autre, plus grand et lumineux. Dans la pénombre, saint Joseph tient une lanterne dont la petite flamme blanche est une merveille de justesse. Au loin, dans la campagne, des bergers se chauffent auprès d'un grand feu.

Toutes ces différentes lumières admirablement combinées, témoignent de la science de l'auteur. Et n'étaient certaines parties d'un dessin resté un peu gothique, cette œuvre si belle nous semblerait bien plus récente.

L'autre panneau est absolument différent de faire et d'impression. Il me paraît un peu plus ancien, ou peint sous d'autres impres-

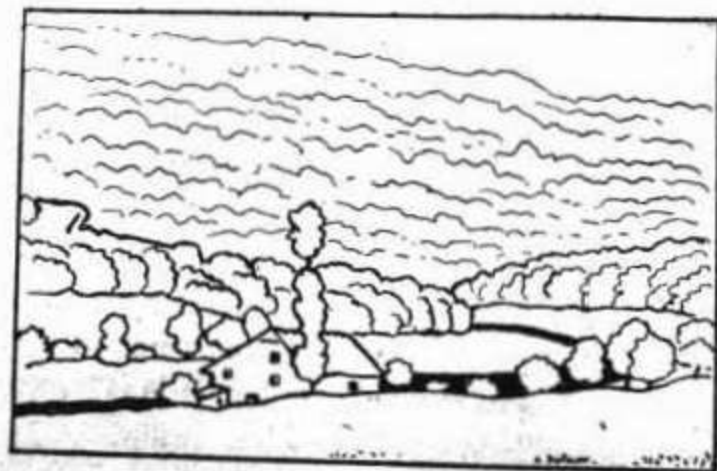
sions. L'exécution est plus appuyée, la couleur solide, et les personnages semblent presque sculptés.

La scène représente Joseph désigné par sa verge fleurie comme époux de Marie. La mimique curieuse du Grand-prêtre qui attire l'attention de Joseph sur le signe de sa prédestination; celle des veufs dont la verge n'a pas fleuri, et qui témoigne de leur dépit; enfin, le geste doux et ingénu du Charpentier, font de ce tableau une œuvre complète et vivante.

Je ne sais si je vous communiquerai par ces simples réflexions l'émotion joyeuse que j'ai ressentie devant ces œuvres si bien de notre race, de notre sang.

J'ai voulu vous dire combien ces artistes étaient émus devant les spectacles de la vie, à quel degré ils possédaient cette fleur de sentiment sans laquelle rien n'est durable, et qui, depuis Patras et eux, malgré tous les contacts, s'est transmise à Jean de Huy, à Delcour, Cognoule, Douffet, Carlier, Grétry, Defrecheux et Halleux.

JOSEPH RULOT.



Chronique Wallonne

Un « Conservatoire de la Tradition. »



SOUS ce titre un peu bizarre mais très expressif : « Conservatoire de la Tradition populaire », un poète délicat, M. Max ELSKAMP, fonde à Anvers, avec le concours de MM. Edm. de Broeu et Laurent Fierens, une manière d'Institut de Folklore qui a pour but, en résumé, d'assurer le maintien de l'originalité du Peuple par le respect et au besoin la restauration de ses Traditions. Ce projet, dont nul ne contestera l'utilité, a été l'occasion, pour quelques journalistes à l'esprit très ouvert, de rédiger des articles à la louange du Folklore, et tout ceci n'est évidemment pas pour nous déplaire.

Nous croyons, nous aussi — et nous pensons ne pas avoir été des derniers en Belgique à le dire — que la Littérature orale, les us et coutumes, certains côtés des superstitions elles-mêmes, sont pour le Peuple ce que l'Art est pour les classes supérieures de la nation. Otez cela aux uns et ceci aux autres, il ne reste que brutalité. Encore le folklore a-t-il pour lui d'être un héritage séculaire et effectivement commun à toute une race déterminée.

Il y a dix ans que *Wallonia* prêche cela, sans grandes phrases et plutôt par l'exemple. Cette revue a publié deux mille pages de folklore, montrant sans aucun doute que le patrimoine intellectuel et moral des illettrés est le plus souvent autre chose que sottise et niaiserie, comme la superbe et prétentieuse ignorance d'une vaine élite le faisait croire au peuple lui-même. Dans le même temps, un peu plus tôt, un peu plus tard, des revues analogues à celle-ci ont paru et vécu en pays flamand.

Le moment est donc venu de faire des Conservatoires. Ceci soit dit sans ironie et surtout sans envie. Chacun a sa tâche. L'essentiel est de l'entreprendre au moment opportun et de la rendre profitable. Pour faire vivre leur projet si séduisant, M. Max ELSKAMP et ses amis ne manqueront, j'espère, ni d'appuis ni de persévérance.

Nous ignorons pourtant les voies et moyens que compte emprunter le nouveau Conservatoire pour atteindre son but si éminemment utile. Nous ne savons s'il veut opérer sa propagande sur le Peuple lui-même, ou bien sur les Lettrés.

Les artistes et toutes les personnes qui s'intéressent à la beauté et à l'originalité du pays, nous ont toujours paru se préoccuper trop exclusivement de son pittoresque matériel. Quand un site est menacé, une foule de bonnes volontés se mettent en branle pour protester, des influences sont agitées, la presse agit, parfois les Administrations interviennent, et tout ce mouvement réussit quelquefois à empêcher les Vandales en leur œuvre. Cela est bien. Mais le pittoresque moral du pays n'émeut guère tout autant. Quand une fête populaire tombe en désuétude, il n'y a personne pour intervenir. Au contraire, bien des gens, et non des moindres, trouvent que le bon vieux temps a fait son temps, qu'il ne doit rien rester de ce passé absurde et ridicule — et que c'est un excellent signe de la pénétration des « idées modernes » que l'apparition du corset au buste d'une pauvre petite vachère ! Dès lors, M. le bourgmestre croirait déchoir s'il ouvrait le bal de la ducace en dansant le traditionnel Passe-Pied avec « la première fille venue ». De son côté, M. le curé refuse net de coopérer aux « festivités », si Monsieur un tel reste le chef de « la Jeunesse ». C'est ça le progrès.

Conséquence naturelle, le paysan s'éloigne aussi, et fort vite, et plus vite qu'on ne le pousse, de sa vieille et bonne vie traditionnelle. Fort de l'exemple que lui donne les grands, et entraîné par la mode vers les goûts dits supérieurs, le paysan habille son esprit comme il se vêt lui-même, de beau drap l'un, de beaux mots l'autre. Il s'accoutre aussi ridiculement le langage que le corps. Il se guide physiquement et moralement, il s'évertue à penser autrement qu'il n'est capable, et cela fait une très belle gymnastique, qui comble d'aise les pionniers de la civilisation.

Je vois très bien un Conservatoire de la tradition, mais à condition que le Peuple lui-même en soit élu Conservateur.

Pour empêcher le paysan de se déformer, honorons sa pensée autrement que dans des livres. Montrons-lui, en prenant part effectivement à ses fêtes, qu'elles ne sont pas si bêtes qu'il croit de son devoir de les juger. Montrons, en sa présence, un goût réel pour ses contes et ses chansons, et ses dictons et sa vieille langue — puisque du reste, tout cela le mérite.

Fixer par écrit la tradition, ce n'est pas la « conserver ». C'est peut-être lui procurer l'estime des artistes et des gens de goût. C'est en tout cas, faire œuvre historique. Il faut bien se résoudre à ces

seuls objectifs quand il s'agit du Folklore aboli. On ne réveille pas les morts sauf dans les légendes. Et les légendes ont précisément cela de beau, qu'elles ne sont pas pratiques !

Mais pour conserver une chose vivante, il ne suffit pas de l'admirer. Il faut l'alimenter. Et pour sauver les vieux tilleuls tricentenaires, la photographie est fort impuissante : il faut des étais, et solides !

Encore un coup, nous ignorons par quelles voies le Conservatoire institué par M. Max ELSKAMP compte atteindre à son but. Son entreprise est l'occasion, non le sujet de nos réflexions.

Mais nous ne pouvons perdre de vue cet autre Conservatoire, fondé naguère dans le Borinage par MM. Marius RENARD et ses amis, et dont la gazette hebdomadaire *Le Pays Borain* est l'excellent organe.

Séduits par l'originalité de leur peuple, nos confrères ont pris à tâche d'honorer, de maintenir tout ce qui dans le passé et dans le présent, exprime le caractère, l'âme du pays borain. Lettrés et patriotes, gens de goût et de dévouement, ils ne se contentent point de recueillir pour leur plaisir, et de publier pour celui des autres, le très curieux folklore borain. Ils ont eu le projet d'intervenir effectivement dans la vie du peuple pour l'encourager à rester lui-même.

Dans ce but, ils ont commencé par fonder, non pas une belle revue qui coûte bien cher, mais une gazette tout-à-fait populaire, où le fait-divers à la grande place, mais où se glissent des articles « de propagande » qui n'en ont pas l'air.

Or, il me semble voir aux jours de fêtes boraines, ces « beaux messieurs », littérateurs, ingénieurs et médecins, que sais-je ? descendre dans la rue et se mêler délibérément aux danseurs en sabots.

Et je me dis qu'alors, mais alors seulement, tout le devoir est accompli. Et j'envie, de tout mon cœur, leur joie profonde...

O. C.

SOCIÉTÉS SAVANTES :

Société historique et archéologique de Tournai. — ANNALES, TOME VI. — *Le chef aux fleurs de lis dans les armes du Tournaisis*, par M. HOUTART. En 1426, le roi Charles VII concéda à la ville de Tournai le droit de coudre à son blason un chef d'azur à trois fleurs de lis d'or. Chose singulière, la ville refusa cet honneur. L'auteur déduit la signification exacte de ce refus, et montre qu'il fut dicté, non par un excès de dignité,

mais par simple esprit de parti. — *Reception du marquis de Trazegnies comme gouverneur de Tournai en 1649*, par M. F. DESMONS. A la description de cette cérémonie, l'auteur joint la relation d'un conflit survenu entre les autorités de la ville, à propos d'une aide accordée en violation de la constitution locale. — *Templeuve-lez-Dossemer, son histoire féodale*, par M. TH. DURIDAN. — *Origine tournaisienne d'Helène Fourment, femme de Rubens*, par M. HOUTART. Elle naquit à Anvers, mais sa famille avait eu des biens à Tournai et les Fourment ne manquèrent point en cette ville aux XV^e et XVI^e siècles ; l'auteur suit leur généalogie jusqu'à Anvers ; sa conjecture peut être considérée comme virtuellement assurée. — *Villa gallo-romaine à Grandmetz*, par M. E.-J. SOIT : compte-rendu de fouilles. — *Roger de le Pasture ou van der Weyden, et quelques artistes tournaisiens*, par LE MÊME : il s'agit de Rogier, de Robert Campin et du Maître de Flémalle ; compte-rendu des travaux récents, relatifs notamment à Rogier, sculpteur, à propos duquel l'auteur cite aussi notre compte-rendu (ci-dessus, t. IX, p. 296 suiv.) — *Le mobilier de la ville de Tournai en 1696*, par M. F. DESMONS : publie l'inventaire officiel. — *Table des testaments, comptes de tutelle et d'exécution testamentaire reposant aux archives de Tournai*, par M. Adolphe HOCQUET : table par noms de personnes de ces documents du XII^e et du XIII^e siècle (à suivre). — Le volume contient encore le compte-rendu d'une cérémonie jubilaire en l'honneur de MM. DE NÉDONCHEL et E.-J. SOIT, respectivement président et secrétaire de la Société, et les notices nécrologiques sur plusieurs de ses membres éminents.

Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. BULLETIN, vol. III, n^o 15 à 18. — *Encore les Croix de Verviers*, par Ferd. THON. Il résulte du texte de Hemicourt et d'un document nouveau produit par l'auteur, que les danses des Verviétois connues sous ce nom sont une redevance, une servitude due à certains privilèges acquis dans la ville de Liège. En la forme, elle est dans l'esprit du temps, et n'avait rien de spécialement grotesque. Beaucoup de cérémonies burlesques du même genre finirent par tomber en désuétude, les mœurs ayant changé. Les Verviétois cherchèrent à obtenir la suppression de leurs danses ; ils demandèrent, sans succès, leur remplacement par d'autres cérémonies. L'auteur discute à nouveau, très raisonnablement, le caractère et l'histoire de la coutume. — *La Seigneurie et le Bois de St-Jacques*, à Bilstain (à suivre). — *Essai de Bibliographie verviétoise*, par Armand WENZER : suite, feuilles 9 à 13 du t. II de ce travail, fruit d'érudites et patientes recherches, où tout ce qui a été publié à Verviers, écrit par un auteur verviétois ou natif de l'arrondissement, ou écrit sur Verviers, a sa notice dûment rédigée, avec, parfois, des extraits, des renseignements inédits ou pittoresques de genres très divers.

Commission royale d'Histoire : Compte-rendu des séances. Tome 71, 3^e bulletin 1902. — S. BALAU. *Comment Jean d'Outremeuse écrit l'histoire*. Montre sur un exemple, les commencements du règne d'Henri de Gueldre, que tout ce que le chroniqueur ajoute à ce qu'il a connu par ses

devanciers est invention, soit pure, soit inspirée par des circonstances empruntées à d'autres épisodes, ou tirées de sa propre imagination. — J. CUVÉLIER, *Notes pour servir à la bibliographie et à l'étude critique de l'œuvre de Jacques de Hemricourt*. Rectifie les données de Ferdinand Henaux sur Hemricourt, qui aurait appris dans sa jeunesse le métier des armes, et aurait vécu à Grand-Aaz; en réalité, il a été dès son adolescence chez Thomas de Hemricourt son cousin germain, notaire à l'Officiel, et introduit au dépôt des archives de la Cathédrale, où il continua de fréquenter après qu'il fut devenu, en janvier 1356, clerc-secrétaire des Echevins de Liège.

Compte-rendu du Congrès archéologique de 1901, à Tongres (1). — D^r G. JORISSENNE : *De quelques éléments propres à l'Architecture liégeoise du XVI^e siècle*. L'auteur signale à l'attention des archéologues deux éléments architecturaux dont on s'occupe médiocrement dans les livres et dont on n'a guère précisé l'évolution historique. Il s'agit principalement des ancras de façades bouclées en corne de bélier, qui paraissent propres à l'architecture liégeoise, par opposition aux ancras flamandes, anciennement très simples, puis très ornées. L'auteur signale d'autres particularités, notamment certaines imbrications qui paraissent originales en Wallonie. Pareilles constatations sont une contribution nouvelle et originale à l'étude des caractères et des faits qui différencient les Wallons des Flamands.

FAITS DIVERS :

(OCTOBRE)

MONS. — Les sciences historiques viennent de perdre en la personne de M. Félix HACHEZ, directeur général honoraire au Ministère de la Justice, vice-président d'honneur du Cercle archéologique de Mons, un savant aussi consciencieux que modeste.

Né à Mons, le 6 août 1817, Félix HACHEZ conserva un attachement très vif pour sa ville natale, consacrant ses loisirs à réunir les éléments de l'histoire de la province de Hainaut et de son chef-lieu.

Ses premiers travaux datent de 1848. Ils ont pour objet les Rhétoriciens, la Ducace et les Fêtes populaires de Mons. Intéressantes à plus d'un titre, ces notices furent suivies d'œuvres importantes parmi lesquelles il convient de citer, en toute première ligne, les *Fondations charitables de Mons*; un savant mémoire sur les Fortifications de Mons aux diverses époques; enfin une suite de monographies sur des sujets les plus variés. Dans ces différents travaux, on retrouve un esprit d'excellente méthode et de saine critique, associé à une vaste et solide érudition, servi par des qualités de style qui en rendent la lecture aussi instructive qu'attrayante.

Doué d'un caractère bienveillant et enjoué, Félix HACHEZ était de relations très courtoises. Jusque dans les dernières années de sa vie, et

(1) *Wallonia* n'a point reçu ce *Compte-rendu*, mais seulement la Communication dont nous rendons compte. C'est un tirage à part de 10 p. in-8° avec 1 pl. Prix : 0.75.

malgré les infirmités inséparables de la vieillesse, il avait gardé une aménité, une sérénité de cœur inspirant la sympathie à tous ceux qui l'approchaient. En érudit doublé d'un fin lettré, il se plaisait à la recherche des documents rares relatant les menus faits de l'histoire. Grand était son plaisir, partagé par ses auditeurs, lorsqu'en séance du Cercle archéologique de Mons, il narrait de façon très littéraire et humoristique une piquante anecdote dont quelque grand personnage était le héros. Il me souvient notamment du récit qu'il nous fit, en conteur charmant et en vrai Wallon qu'une pointe de gauloiserie n'effarouche point, des fredaines d'Hugues Capet au beau et plantureux pays de Hainaut.

Homme bon et modeste, Félix HACHEZ n'a jamais recherché les honneurs. La satisfaction intime qu'il trouvait dans l'étude lui suffisait, et son ambition n'allait point au-delà du titre de vice-président d'un Cercle archéologique de province.

BRUHALD.

LIÈGE. — *La Meuse* a rapporté l'anecdote suivante, contée par un vieux Liégeois, témoin du fait, et qui en a conservé le souvenir extrêmement précis.

C'était le jour de l'arrivée en Belgique de l'archiduchesse Marie-Henriette, la jeune reine, au mois d'août 1853, alors qu'elle venait d'épouser à Vienne, par procuration, le duc de Brabant, aujourd'hui Léopold II.

Au moment où le train royal se remettait en marche, après un court arrêt à la gare de Liège-Guillemins, les gardes civiques de service aperçurent un officier qui se penchait à une portière et qui adressait la parole à deux ouvriers de la gare se trouvant à quelques pas du wagon. Les gardes, dans le bruit, ne comprirent pas les paroles, mais la physionomie des deux piocheurs exprima un ahurissement si complet que ceux qui étaient proches en furent frappés. On questionna les ouvriers et on partagea leur étonnement. L'officier avait dit tout simplement : *Qui fez-ve don là, vos m'coye ?*

Un dignitaire autrichien de la suite de l'archiduchesse parlant wallon et employant même une si pittoresque expression de terroir, cela sortait de la banalité et méritait qu'on s'enquît de sa personnalité. Ce haut dignitaire n'était autre que Pierre Pirquet de Mardaga, feld-maréchal et capitaine des trabans. Il était alors âgé de 69 ans.

Pierre Pirquet de Mardaga avait d'excellentes raisons pour connaître le wallon. Il était né à Liège le 1^{er} février 1784. Sa famille avait été anoblée en 1742 par l'empereur Charles VII. Son père, qui était officier des gardes du prince-évêque, émigra en 1794 avec sa famille, composée de 17 personnes. Lorsque les armées impériales durent abandonner le pays aux républicains, il se réfugia en Allemagne.

En 1799, son fils Pierre entra dans l'armée autrichienne comme cadet au régiment wallon « Baron Beaulieu ».

Il fit toutes les campagnes contre la République, le Consulat et l'Empire; se distingua en de multiples occasions et fut blessé gravement à